



Lycée Dupuy de Lôme
Lorient

Numéro internat pré-bac (après 18h00) 02 97 37 01 14
Numéro internat post-bac (après 18h00) 07 85 83 64 66
Astreinte internat 06 72 16 38 29
Viescolaire.0560025y@ac-rennes.fr

L'internat prébac du lycée Dupuy de Lôme.

L'internat comporte 195 places dont 150 réservées aux lycéens de Dupuy De Lôme. Les places restantes sont réservées pour deux autres lycées de secteur.

Les élèves sont répartis sur cinq dortoirs, les chambres se composent de 2 ou 3 lits (il n'y a pas de chambre individuelle), avec un bloc sanitaire sur chaque dortoir. Seules les parties communes du rez de chaussée et les paliers sont mixtes, chaque dortoir est réservé soit aux garçons, soit aux filles.

Les lits sont en format 90x190, les élèves doivent apporter drap housse, oreiller, taie d'oreiller, couette et housse de couette.

Lors de l'inscription au lycée Dupuy de Lôme, vous remplissez une fiche de demande d'admission à l'internat qui sera traitée par le service de la vie scolaire. En fonction de votre lieu d'habitation et des places disponibles, vous recevrez une réponse du lycée avant la mi-juillet.

Vous devez être en mesure d'indiquer sur la demande d'admission un correspondant local qui s'engage à accueillir votre enfant en cas de fermeture inopinée de l'internat (problème technique, mouvement de grève, arrivée trop tardive, après 22h ou départ trop tôt, avant 7h lié à une sortie ou un voyage scolaire).

La mention de ce correspondant conditionne l'acceptation à l'internat.

L'internat est ouvert du dimanche soir 19h30 au vendredi 18h15. L'accueil du dimanche soir est assuré jusqu'à 21h30 au plus tard. Le repas du dimanche soir n'est pas assuré par le lycée.

En semaine, l'internat ouvre ses portes à 17h, les élèves de 2de qui ont terminé leurs cours à cette heure ont l'obligation de s'y présenter. Les premières et les terminales devront y être, impérativement, pour 18h.

L'internat ferme à 8h le matin et n'est plus accessible aux élèves avant 17h, ils devront donc prévoir leurs affaires de cours pour la journée.

Les élèves accèdent au self entre 18h30 et 19h15 pour le repas du soir, et à partir de 7h le matin pour le petit déjeuner.

Une étude obligatoire dans les chambres avec portes ouvertes a lieu de 19h45 à 21h15. Une soirée « détente » est accordée dans la semaine, l'élève choisit le jour qu'il préfère.

Cette soirée disparaît si l'élève a une activité sportive ou culturelle qui impacte son temps d'étude.

Les douches peuvent être prises jusqu'à 22h, pas au-delà.

Les élèves de 2de ne sont pas autorisés à garder leur portable après 22h, il devra être remis au surveillant du dortoir jusqu'au lendemain matin.

A 22h chaque élève doit avoir regagné sa chambre et être calme et discret pour préserver le repos de chacun.